

Miličková, Ladislava

[Lexique et paraphrase. Coordonné par G.G. Bès et C. Fuchs]

Études romanes de Brno. 1991, vol. 21, iss. 1, pp. 93-95

ISBN 80-210-0369-3

ISSN 0231-7532

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113642>

Access Date: 16. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée" (p. 16).

Voulant être précis, Maingueneau rappelle que, même dans le cadre de la seule analyse du discours la notion de „discours“ n'est pas stable. On peut entendre par là une „surface discursive“ qui correspond à l'ensemble des énoncés attestés produits à partir d'une certaine position, mais également le système de contraintes qui permet de rendre compte de la spécificité de cette surface discursive. Maingueneau ajoute qu'il peut s'agir de ce même système de contraintes, considéré non comme devant rendre compte de tel corpus, mais comme une sorte de „compétence“ au sens chomskyen, c'est-à-dire un réseau de règles capables de produire une infinité d'énoncés, attestés ou non, à partir de la position énonciative étudiée. A cette source de glissements sémantiques on peut ajouter ce qui a trait aux éléments censés entrer dans la délimitation du „discours“: là, où certains n'y intègrent que les énoncés, d'autres prennent en compte le complexe institutionnel qui est associé à leur énonciation.

Maingueneau réussit avec son livre à apporter au lecteur de nouvelles connaissances sur les problèmes du discours et à satisfaire tous ceux qui s'intéressent à ce domaine.

Ladislava Miličková

Lexique et paraphrase (coordonné par G. G. Bès et C. Fuchs), Presses Universitaires de Lille, 1988, 186 pp.

Le lexique est un élément clé de toute théorie linguistique. Dans le dernier quart de siècle on peut observer deux lignes de force de l'évolution des modèles linguistiques:

1° le lexique devient de plus en plus structuré

2° des relations exprimées au niveau de la syntaxe deviennent des relations exprimées soit par la structuration propre au lexique soit au niveau de la sémantique.

La paraphrase (tout comme l'ambiguïté), est une des propriétés spécifiques des langues naturelles, par quoi celles-ci se distinguent des langages formels. Comme dit C. Fuchs, „la paraphrase est devenue révélatrice du mode de fonctionnement de la sémantique des langues naturelles, dans sa souplesse, sa labilité, ses 'jeux' — elle nous instruit sur les conditions d'emploi et d'évolution des langues.“

La paraphrase peut être abordée au niveau des relations virtuelles entre plans (plan de la langue), ou au niveau des reformulations effectives attestées (plan du discours). Elle peut être étudiée du point de vue d'un système de production susceptible d'engendrer les variantes à partir d'un invariant de base ou d'un système de reconnaissance susceptible de reconstruire l'invariant à partir des variantes. Elle peut être caractérisée en termes forts d'identité sémantique, ou en termes plus faibles de proximité sémantique, ou encore formels d'équivalence. Ce ne sont là que quelques-uns des points de vue variés qui peuvent influencer des travaux linguistiques sur la paraphrase.

Le présent livre analyse des rapports entre lexique et paraphrase. Six auteurs (Mel'čuk, Bès, Baschung, Fradin, Vivès, Fuchs) présentent leurs apports à ce sujet en explorant les relations paraphrastiques à partir de modèles et de points de vue différents.

L'article de Mel'čuk (**Paraphrase et lexique dans la théorie linguistique Sens — Texte**) présente un aperçu du modèle linguistique Sens — Texte (dont trois postu-

lats de base sont: représentation des énoncés, composantes du modèle avec l'accent sur la sémantique et la syntaxe profonde). Une section spéciale est consacrée à la représentation sémantique; le sens est compris comme l'invariant des paraphrases synonymes. Le système de paraphrase, opérant sur les représentations syntaxiques profondes, est décrit plus en détail: fonctions lexicales, règles lexicales de paraphrase, règles syntaxiques de paraphrase, exemple de paraphrasage. Pour conclure l'auteur donne une brève caractérisation du *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire*, qui est un des outils centraux dans le système de paraphrase, avec quelques exemples d'articles de dictionnaire.

Gabriel G. Bès aborde le thème des clitiques et constructions topicalisées dans la grammaire GPSG (*Generalized Phrase Structure Grammar*), publiée par Gazdar, Klein, Pullum et Sag. (*Cambridge, Harvard University Press, 1985*). Après avoir présenté le concept de GPSG dans la première partie de l'article, Bès applique ce modèle au traitement en français de l'inversion pronominale des constructions interrogatives et non interrogatives en position topique et des clitiques. Il montre, par ailleurs, comment, moyennant la version de la sémantique de Montague incorporée à GPSG, il est possible d'exprimer la relation paraphrastique entre les constructions du type *La fille, Pierre la regarde, et Pierre regarde la fille*.

L'article de Karin Baschung *Contrôle et relations de paraphrase et d'ambiguïté dans les enchâssés verbales* enchaîne le thème abordé par Bès pour montrer comment une grammaire GPSG peut rendre compte des relations de paraphrase et d'ambiguïté qui apparaissent dans les enchâssés verbales, en l'occurrence entre les formes complétives et les formes infinitives du français. Le traitement de ces relations — ainsi que celui du contrôle des infinitives — repose sur la sémantique de Montague, et en particulier sur l'assignation dans le lexique d'un type sémantique adéquat aux verbes sous-catégorisés pour une infinitive et/ou une complétive. La question principale, qui se pose, est d'obtenir du lexique une organisation satisfaisante. Des régularisations sont proposées à cet effet.

Bernard Fradin (*Décrire un verbe*) fait apparaître dans son étude que les informations qui doivent figurer dans la représentation de la signification d'un verbe ne sont que les traces descriptives d'opérations mises à jour par la description de l'usage des mots et des constructions langagières dans lesquelles ils s'emploient. Fradin soumet aux examens le fonctionnement sémantique du verbe rassembler, notamment dans ses rapports avec l'adverbe ensemble, soulignant surtout la façon dont s'intègre la relation locative aussi bien que la façon dont se réalise la préposition de lieu (*La salle rassemble les députés. L'échevin rassemble les élus dans la salle.*). Il montre, dans le mode par lequel la causalité interne s'y manifeste, comment ce point de vue permet d'atteindre, avec des moyens minimaux, une adéquation assez satisfaisante.

Fradin a conçu l'article de la manière qui permette à la fois de saisir avec le maximum de généralité les redondances et inférences existant à l'intérieur même de la représentation sémantique verbale, d'articuler la description de la sémantique lexicale et celle de phénomènes linguistiques non-lexicaux, et enfin d'exprimer aisément les généralisations qui s'observent entre les diverses familles de verbes. Pour pouvoir évaluer à sa juste valeur la pertinence de l'approche adoptée, l'auteur propose d'établir un échantillon de descriptions verbales beaucoup plus large que celui qui a pu être donné dans le cadre de son étude.

Robert Vivès (*Lexique — grammaire, nominalisations et paraphrases*) constitue une base de données décrivant les propriétés distributionnelles et transformationnelles qui permettent de caractériser, en les organisant en classes, tous les éléments du lexique du français. Il traite les notions de SUPPORT et d'OPÉRATEUR grâce auxquelles on est à même de rendre compte des contraintes syntaxiques observées dans les phrases apparentées en établissant le décompte des arguments au niveau de la phrase simple.

Mais ce contenu essentiellement syntaxique et technique de cet exposé ne lui

fait pas perdre de vue les objectifs de la constitution d'un lexique — grammaire. Dans un cadre unifié il présente des constructions adjectivales et des constructions nominales prédicatives. Dans le cas de ces dernières, l'emploi des supports différents, aussi que des opérateurs et des variantes, fournit des informations lexico-syntaxiques utiles à l'étude de certains types de paraphrases.

Le dernier article écrit par Catherine Fuchs (**Paraphrases prédicatives et contraintes énonciatives**) part du postulat que la plupart des descriptions linguistiques de l'équivalence paraphrastique entre énoncés, au plan de la langue, se situent au seul point de vue prédicatif. C'est pourquoi, il s'agit pour le linguiste, à l'aide des concepts empruntés à tel ou tel cadre théorique, de détailler les règles qui permettent de passer d'une unique structure prédicative de base à une pluralité de modes d'organisation superficiels. Les exemples-types de données paraphrastiques ainsi étudiées sont: la relation syntaxique actif/passif ou les converses lexicosyntaxiques (*vendre/acheter*).

Fuchs défend l'idée qu'un traitement purement prédicatif des réorganisations paraphrastiques d'un énoncé de départ est nécessairement partiel et réducteur, en ceci qu'il méconnaît la dimension énonciative de ces réorganisations. Elle illustre ce point de vue sur un micro-échantillon d'une famille de soixante paraphrases d'un énoncé de départ, données par soixante sujets différents. Ce micro-échantillon est lui-même extrait d'un corpus expérimental beaucoup plus vaste, recueilli en vue d'étudier les interprétations et les reformulations des deux modaux français *pouvoir* et *devoir*.

Les articles recueillis dans ce livre montrent des liens intéressants entre les notions de lexique et de paraphrase. Ils représentent dignement la diversité des approches possibles pour traiter l'objet complexe de paraphrase et ses liens aux faits du lexique, et, par là, de la linguistique d'aujourd'hui.

Ladislava Miličková

Le Robert oral — écrit. Orthographe par la phonétique. Rédaction dirigée par Dominique Taulelle. Dictionnaire Le Robert, Paris 1989, 1376 pages.

Pour trouver l'orthographe d'un mot qui, en français, est souvent difficile, il nous faut consulter un dictionnaire classé alphabétiquement. Mais si l'on connaît seulement la prononciation, la recherche devient plus complexe; par ex. [sã] peut s'écrire: *cent* (nombre), *sang* (substantif), *sans* (préposition), *s' en* ou *c' en* (groupe de mots). Le français fourmille de mots qui se prononcent de la même façon (les homophones).

L'idée de publier un dictionnaire oral — écrit mûrissait depuis longtemps chez Mme Dominique Taulelle, jeune linguiste parisienne, ayant déjà publié un ouvrage de psycholinguistique, qui réussit à convaincre de son projet Mme Josette Rey-Debove, conseiller linguistique et Mr. Alain Rey, linguiste et ancien collaborateur de Paul Robert, auteur du fameux Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Ce dictionnaire a été réalisé en 4 ans. Ce bref délai de publication ne serait pas possible sans l'utilisation des ordinateurs et surtout sans l'excellente équipe des collaborateurs, spécialistes en linguistique, phonétique et étymologie, parmi lesquels citons au moins Béatrice Lebeau, Brigitte Vienne et Edith Lançon.

Le dictionnaire contient les 5.000 mots français les plus fréquents, de nombreux mots du vocabulaire fondamental du Petit Robert des Enfants, de nombreux homonymes, quelques mots du vocabulaire technique de base et de nombreuses formes verbales. Les auteurs ont gardé aussi quelques formes verbales homophones peu